

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Monsieur le Président, Excellence, Madame la Directrice générale, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il M'est agréable, tout d'abord, d'exprimer ma joie de participer à la 65ème session de l'Assemblée mondiale de la santé. Ma fierté est d'autant plus grande que je suis Ambassadrice de bonne volonté de cette prestigieuse Organisation qui s'affirme comme un acteur clef pour tout ce qui touche à la situation sanitaire à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse de veille, d'orientation, d'expertise ou d'évaluation.

La tenue de cette importante assemblée qui réunit les représentants de tous les Etats membres de l'ONU, quelques mois après la Réunion de Haut Niveau de cette Organisation, consacrée aux maladies non transmissibles, revêt une importance particulière tant au regard des sujets inscrits à son ordre du jour, qu'en raison des décisions et recommandations qui y seront adoptées.

Les maladies non transmissibles telles que le cancer, les maladies cardiovasculaires et respiratoires et le diabète, sont responsables de 63 pc de décès.

Que ces affections soient considérées comme des épidémies ou des maladies modernes, indépendamment de leurs appellations, elles constituent un défi auquel nous devons accorder une priorité absolue, comme nous devons prendre des mesures fermes et urgentes pour les endiguer. Je considère personnellement que mettre nos potentialités humaines, matérielles et intellectuelles dans le secteur de la santé, précisément dans cette conjoncture mondiale marquée par la multiplication des remous financiers et politiques, est le seul investissement tangible qui vaille. Mieux encore, cet investissement constitue, pour l'avenir, la solution idoine à ces problèmes.

D'où la nécessité d'adopter une politique intégrée et une approche globale et efficiente permettant de faire face à cette situation et d'atténuer les souffrances des malades.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, n'a cessé d'accorder la plus haute attention au secteur de la santé, d'autant plus que l'homme représente la richesse fondamentale du pays et le premier levier du développement et du progrès de la nation.

Voilà pourquoi le Maroc a réservé à ce secteur un budget croissant qui a connu une augmentation sensible ces dernières années, surtout pour ce qui concerne l'investissement et l'acquisition des médicaments, ainsi que la formation et la mise à

niveau des ressources humaines, en l'occurrence les médecins, les infirmiers et les auxiliaires de santé.

A ce propos, je tiens à souligner qu'après la mise en place de l'assurance maladie obligatoire pour les salariés des secteurs public et privé, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a bien voulu procéder, en mars dernier, au lancement du régime d'assistance médicale, qui est dédié aux populations démunies et à celles en situation financière précaire.

Ce régime se fonde sur le principe de solidarité nationale et le partenariat contractuel, notamment avec les collectivités locales et les associations concernées. Il permet à ces citoyens, qui représentent plus de 25 pc de la population marocaine, de bénéficier de toutes les prestations offertes par les hôpitaux, les dispensaires et les centres de santé de l'Etat. Ainsi, le Maroc, par la grâce de Dieu, couvre les besoins sanitaires de près de 70 pc de sa population.

Le Maroc a également orienté ses efforts d'urgence, surtout vers la lutte contre le cancer. Il a, en effet, adopté un plan national ambitieux auquel participe l'Association que j'ai l'honneur de présider et qui a pris en charge tous les domaines de lutte contre le cancer, à savoir la prévention, le traitement, le soutien aux malades, la formation de cadres spécialisés et la recherche scientifique. Ces efforts ont permis l'ouverture de 13 centres d'oncologie, contre 4 précédemment, et 24 accélérateurs de particules au lieu de 4, et ce, en l'espace de six années seulement.

Ce programme a également permis de créer un certain nombre de maisons de vie, comme espaces d'hébergement des malades et de leurs familles. Outre la fourniture de médicaments à un grand nombre de malades, il a surtout permis la prise en charge de 90 pc des enfants atteints, et de 100 pc des malades touchés par le cancer du sein.

La prévention contre cette maladie constitue un objectif majeur de cette association, notamment à travers la lutte contre le tabagisme. Le programme qu'elle développe à l'adresse des jeunes, avec le Ministère de l'Education Nationale, reflète l'engagement de l'association pour que l'ensemble de la population marocaine prenne conscience de la dangerosité de cette pathologie.

Ces résultats n'auraient pu être obtenus sans la haute sollicitude de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur des programmes de lutte contre ce fléau et Son soutien appuyé aux efforts déployés en la matière.

Mesdames, Messieurs,

Le cancer, comme vous le savez, est une maladie dramatique, surtout dans les pays du Sud, où la situation ne fait qu'empirer, hélas! Le nombre des personnes atteintes va s'accroître inexorablement, et avec lui le nombre de décès, à moins de s'y attaquer par un plan global et collectif.

Cette réalité, humainement et moralement inacceptable, nous interpelle tous : acteurs politiques, industries pharmaceutiques et organisations de la société civile.

Elle nous engage instamment à assumer nos responsabilités historiques dans ce domaine.

En effet, le nombre de décès enregistrés chaque jour, et la réalité dramatique vécue par les familles qui perdent un des leurs, parfois leur unique soutien, ainsi que les retombées néfastes de cette pathologie sur l'ensemble de la société, sont autant de facteurs qui nous incitent à faire de la lutte contre ce fléau une question salubre pour la vie de l'humanité, et non un simple vœu pieux ou une campagne éphémère.

La gravité de ce mal ravageur est telle que nous nous devons d'ériger notre riposte en priorité internationale à tous les niveaux : priorité en matière de sensibilisation et de conscientisation, priorité dans le dépistage et le diagnostic précoces, priorité pour l'accès aux soins et priorité en matière de formation et de recherche scientifique.

Cependant, de tels objectifs ne peuvent être atteints que par une action concrète visant à réduire les disparités manifestes dans la lutte contre ce mal pernicieux, disparités entre les pays du Nord et ceux du Sud, entre les pays du Sud eux-mêmes.

En effet, aucun de nous ne peut accepter que le taux de guérison du cancer infantile, par exemple, atteigne les 85 pc dans certains pays avancés, alors qu'il n'existe aucune sorte de prise en charge du cancer de l'enfant dans un certain nombre de pays du Sud. Il nous faut donc insister avec force sur la démocratisation des moyens de prévention et de l'accès au traitement des maladies du cancer.

Il est donc impératif d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action communs où se conjuguent les efforts de tous les acteurs concernés, avec, au premier chef, l'Organisation Mondiale de la Santé, avec tous ses membres, qui ne peut qu'adhérer avec force à la volonté collective qui nous anime pour combattre ce fléau dévastateur, et faire de cette lutte une priorité mondiale.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons conscience que le cancer n'est pas une fatalité imparable.

A cet égard, les efforts que le Maroc ne cesse de déployer dans le domaine de la lutte contre le cancer, en dépit des moyens limités dont il dispose, confirment que la mise en œuvre d'une politique participative et intégrée, recueillant l'adhésion de tous les acteurs, à savoir l'Etat, les professionnels, la société civile, les familles et les médias, ne peut qu'engendrer des résultats probants et tangibles.

C'est pourquoi l'association que je préside a adopté le partenariat comme option stratégique de la réduction du cancer et de ses effets pervers. Elle ne se limite pas aux acteurs nationaux, mais s'étend également aux pays frères et amis en Afrique et au Moyen-Orient.

A cet égard, je voudrais rappeler que l'Appel de Marrakech, issu de la Conférence internationale sur le contrôle du cancer au Moyen Orient et en Afrique, tenue à Marrakech en janvier dernier, a insisté sur la nécessité de renforcer les différentes formes de partenariat et promouvoir la coopération Sud-Sud entre les

gouvernements et les sociétés civiles des pays de la région, de mettre en place des mécanismes d'achat groupé de médicaments anticancéreux et de créer un fonds régional Moyen-Orient-Afrique pour la prévention et le traitement du cancer.

Par ailleurs, cet Appel a conforté la proposition que j'ai formulée lors de la Réunion de Haut Niveau de Septembre 2011, concernant la création d'un fonds international de lutte contre le cancer, à l'instar de celui du VIH-Sida, avec pour objectif de concrétiser l'engagement de la communauté internationale en matière de lutte contre le cancer et donner un sens concret à la responsabilité collégiale qui nous incombe à tous.

A l'appui de cette proposition que je réitère à nouveau, l'OMS pourrait mettre en place, comme le recommande l'Appel de Marrakech, un observatoire international des médicaments anticancéreux, dont la vocation est de mettre à la disposition des pays les informations nécessaires sur les prix et la qualité des médicaments, les centres de production pré-qualifiés, et bien d'autres renseignements utiles aux malades et à leurs familles et propres à leur faciliter l'accès aux médicaments et aux traitements nécessaires.

Le large savoir-faire de l'OMS et son statut d'autorité directrice et coordonnatrice dans le domaine de la santé, conjugués aux ressources financières dont pourrait disposer le Fonds souhaité, ainsi que son soutien en faveur de la recherche scientifique et de la formation des ressources humaines, sont autant de facteurs susceptibles de créer un véritable tournant dans la prise en charge de cette pathologie.

Je suis persuadée que l'implication de tous les acteurs concernés dans la mise en œuvre de ces propositions contribuera à faire de la lutte contre le cancer une priorité internationale et une action collégiale efficiente.

Pour conclure, je tiens à rendre hommage à Son Excellence la Directrice générale de l'OMS, Dr Margaret Chen, pour les efforts sincères qu'elle déploie afin de concrétiser les objectifs de cette Organisation et améliorer la situation sanitaire dans le monde. Je prie le Très-Haut de lui accorder plein succès dans l'accomplissement de ses nobles missions.

Merci de votre attention.

Wassalamou alaikoum warhmatoullahi wabarakatouh".